Niveau(x) d'enseignement: 2 Numéro EDUQ : 8670038
Centre d'intérêt: 550

Guide d'aménagement des maternelles / [collab., Luc Desgagnés, Lise Julien, Jacques Laurendeau, Ghislain Papillon, Candide Pineault, Normand Pinet, Nicole Savard, Thérèse Thérien]. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, Direction générale des ressources matérielles et financières, [1981?].
55 p. : ill., graph., plans ; 28 cm.

Code: 27-1666.

ISBN 2-550-04483-5

Vedette(s)-secondaire(s): Desgagnés, Luc * Julien, Lise * Laurendeau, Jacques * Papillon, Ghislain * Pineault, Candide * Pinet, Normand * Savard, Nicole * Thérien, Thérèse * Québec (Province) Ministère de l'éducation. Direction générale des ressources matérielles et financières

Descripteur(s): Aménagement * Environnement * Organisation matérielle * Maternelle * Guide * Préscolaire (Ordre d'enseignement)

L'objectif premier du document est d'aider les personnes qui oeuvrent au préscolaire à trouver des réponses aux questions concernant l'organisation matérielle, afin de respecter les exigences essentielles d'une croissance équilibrée de l'enfant. C'est en pensant aux questions de l'architecte, de l'administrateur scolaire, du conseiller pédagogique, de l'éducateur et des parents que cet instrument de travail a été conçu et situe d'abord la classe maternelle dans l'école primaire, puis décrit l'environnement avec ses aires d'activités et ses espaces de service, précisant l'aménagement, énumère le mobilier et le matériel d'une classe maternelle.

Type de document: d

EDUQ 8670038

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale des ressources matérielles et financières

GUIDE D'AMÉNAGEMENT

DES MATERNELLES

EDUQ 8670038

GUIDE D'AMÉNAGEMENT

DES MATERNELLES

ISBN 2-550-04483-5
Dépôt légal deuxième trimestre 1981
Bibliothèque nationale du Québec

2e tirage

TABLE DES MATIÈRES

	Page
PRÉSENTATION	7
INTRODUCTION	9
CHAPITRE I: PRINCIPES DIRECTEURS	11
1. Qui fréquente la maternelle?	11
2. D'où viennent ces enfants?	11
3. Dans quel milieu se situe l'école?	12
4. Qu'est-ce qu'on attend de la maternelle?	12
CHAPITRE II: LA SITUATION DE LA CLASSE MATERNELLE DANS L'ÉCOLE	15
1. La classe maternelle et les enfants de l'école	15
2. La classe maternelle et la sécurité	17
3. La classe maternelle et le climat	18
CHAPITRE III: LES PRINCIPALES RELATIONS ENTRE LA CLASSE MATERNELLE ET L'ENSEMBLE DE L'ÉCOLE	21
1. Aire d'enseignement — 1er cycle	21
2. Gymnase, salle polyvalente, bibliothèque — centre de documentation, salle de musique, salle d'arts plastiques	21
3. Locaux de service	24
CHAPITRE IV: ENVIRONNEMENT	25
1. Aire d'activités intérieures	27
1.1 Aire de bricolage et de peinture	29
1.2 Aire de lecture et d'observation de la nature	30
1.3 Aire de jeux de table	32
1.4 Aire de musique	33
1.5 Aire de jeux de rôle	34
1.6 Aire de jeux moteurs	36
1.7 Aire de jeux de blocs de construction et de menuiserie	37
1.8 Aire de jeux d'eau et de sable	38
1.9 Aire de regroupement	39
2. Aire d'activités extérieures	40
3. Espaces de service	43
3.1 Les vestiaires	42
3.2 Les sanitaires	43
3.3 Le dépôt	43
3.4 Le point d'eau	43

Page

CHAPITRE V: EXEMPLES D'AMÉNAGEMENT 45

CHAPITRE VI: LE MOBILIER 51

1. Les tables 51
2. Les volumes de rangement 52
3. Les siéges 53
4. Les éléments verticaux 54

CONCLUSION 55

Les collaborateurs

DESGAGNÉS, Luc	:	Direction générale des ressources matérielles et financières, Direction des ressources matérielles
JULIEN, Lise	:	Direction générale des réseaux
LAURENDEAU, Jacques	:	Direction générale du développement pédagogique, Direction du matériel didactique
PAPILLON, Ghislain	:	Direction générale des ressources matérielles et financières, Direction des ressources matérielles
PINEAULT, Candide	:	Direction générale du développement pédagogique, Service des programmes
PINET, Normand	:	Direction générale du développement pédagogique, Direction du matériel didactique
SAVARD, Nicole	:	Projet maternelle-animation, Centraide
THÉRIEN, Thérèse	:	Commission scolaire du Cap-de-la-Madeleine

PRÉSENTATION

Du point de vue de la pédagogie, on estime que la qualité de l'intervention en éducation préscolaire est fortement liée à l'aspect physique du milieu scolaire.

L'objectif global de la maternelle est de contribuer au développement harmonieux de l'enfant, c'est-à-dire lui permettre de poursuivre son cheminement personnel, d'enrichir sa capacité d'entrer en relation avec les autres et d'interagir avec son environnement.

Le programme d'éducation préscolaire affirme que de l'interaction *dynamique* entre l'enfant et son environnement physique et humain résultent des expériences de meilleure qualité. Ce programme cherche à développer chez l'enfant les habiletes qui rendront ses contacts avec les êtres et les choses qui l'entourent plus riches et plus variés.

Les caractéristiques de l'espace, l'aménagement du temps et le groupe d'enfants influencent aussi la situation éducative. L'importance d'un milieu stimulant de même qu'un matériel adéquat et de qualité ne sont plus à démontrer.

Le présent guide, qui s'inscrit dans la série des guides pour l'éducation préscolaire, situe d'abord la classe maternelle dans l'école primaire, puis décrit l'environnement avec ses aires d'activités et ses espaces de service, précise l'aménagement et énumère le mobilier et le matériel d'une classe maternelle.

Concevoir les lieux de la maternelle à partir des besoins de l'enfant, des finalités éducatives, des impératifs administratifs et des réalités sociales, tel est l'objectif qui a animé les auteurs du document.

INTRODUCTION

OBJECTIF DU GUIDE

L'objectif premier du présent document est d'aider les personnes qui œuvrent auprès des enfants d'âge préscolaire. Il leur permet de trouver des réponses aux questions qu'ils se posent concernant l'organisation matérielle afin de respecter les exigences essentielles d'une croissance équilibrée chez l'enfant.

À L'ARCHITECTE.

il permet d'aménager des espaces en fonction des besoins des enfants.

À L'ADMINISTRATEUR SCOLAIRE.
À L'ADMINISTRATRICE SCOLAIRE.

il fournit les éléments nécessaires à toute organisation matérielle afin de les harmoniser avec les impératifs administratifs et les réalités sociales.

AU CONSEILLER PÉDAGOGIQUE.
À LA CONSEILLÈRE PEDAGOGIQUE.

il facilite la tâche de définir un milieu stimulant qui corresponde aux finalités éducatives.

À L'ÉDUCATEUR.
À L'ÉDUCATRICE.

il fournit les outils nécessaires à l'organisation de l'espace réservé aux enfants.

AUX PARENTS.

il fournit des instruments de travail du point de vue pédagogique à l'organisation de la classe et des activités et à la vie de groupe des enfants de la maternelle.

À L'ENFANT.

il donne un environnement stimulant pour répondre à ses besoins.

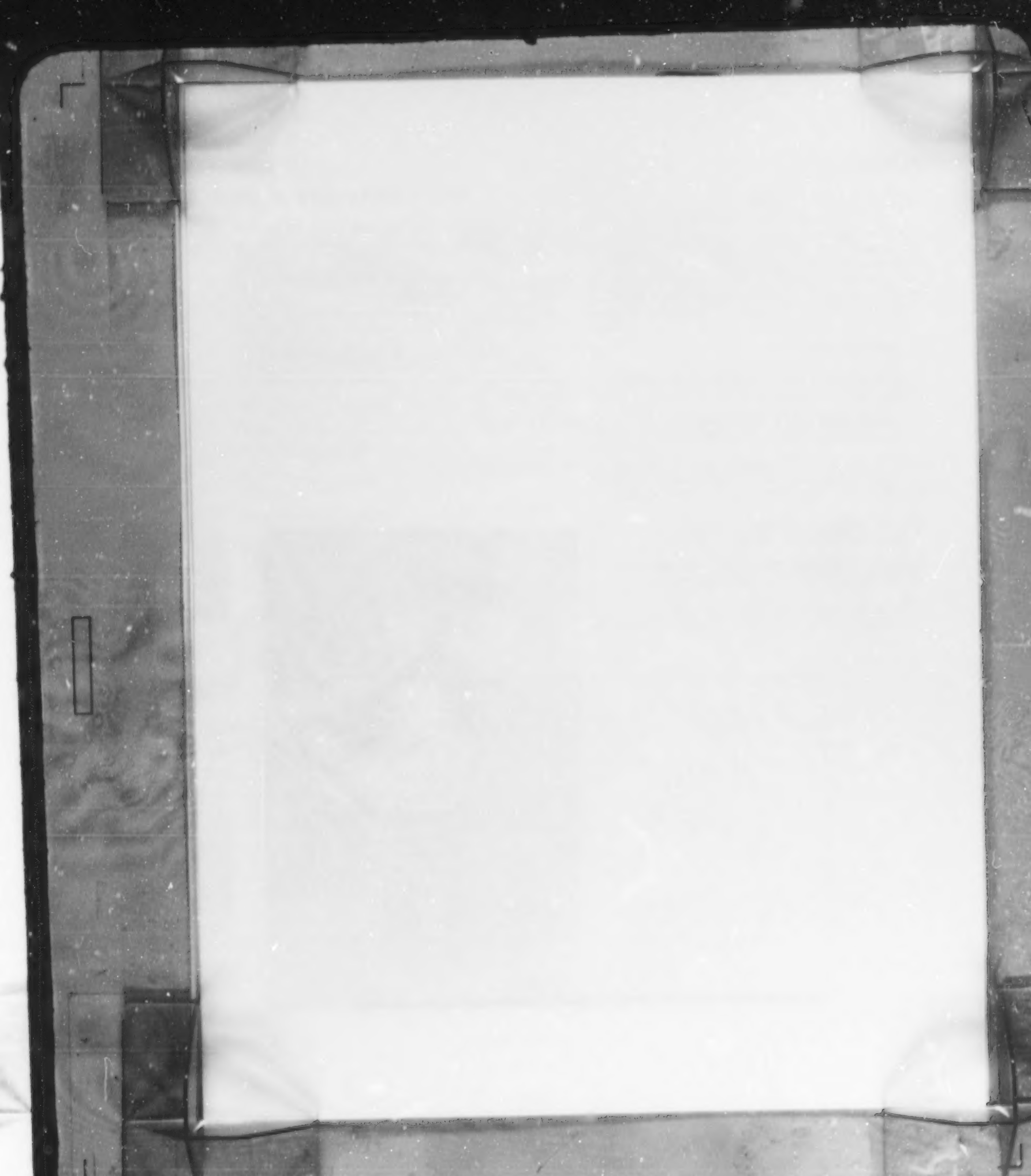

CHAPITRE I

PRINCIPES DIRECTEURS

La classe maternelle se situe à l'intérieur d'un ensemble scolaire, et aussi à l'intérieur d'un ensemble socio-économique donné. Elle sert une clientèle très précise qui, dans l'ensemble scolaire, est probablement la plus fragile, la plus démunie et la plus attachante aussi. Le cadre dans lequel cette clientèle évoluera, sans être le même partout, ni d'application rigoureuse, doit donc répondre à un certain nombre de critères pour jouer pleinement son rôle de soutien pédagogique.

On se plaint souvent que l'école s'occupe du contenant « au détriment » du contenu. Il serait temps de penser à aménager un contenant « au service » du contenu.

En effet, plusieurs questions se posent, qui peuvent nous orienter vers certains principes.

1. QUI FRÉQUENTE LA MATERNELLE?

Les enfants ont quatre ou cinq ans, avec tout ce que cela comporte d'énergie débordante. Ils ont la taille de leur âge et, aussi l'émotivité de leur âge.

2. D'OÙ VIENNENT CES ENFANTS?

Quelques-uns viennent des garderies, où ils ont vécu une première expérience de groupe, d'autres viennent directement de leur foyer, où ils ont participé à une cellule sociale plus réduite. En principe, la maison est un milieu chaleureux qui favorise des relations personnelles et affectueuses.

Le passage de la maison à la classe maternelle peut être envisagé comme un rite d'initiation à la vie. L'enfant qui arrive à l'école pénètre dans un monde qui l'accaparera pendant les 15 prochaines années de sa vie. Il vit une transition importante et l'aménagement de son nouveau milieu doit faciliter ce passage du foyer à l'école. Ce nouveau milieu sera donc accueillant.

Âge	Taille (mm)
4 ans	1 020 ± 60
5 ans	1 090 ± 60
6 ans	1 150 ± 60

TABLEAU DE LA TAILLE EN FONCTION DE L'ÂGE.

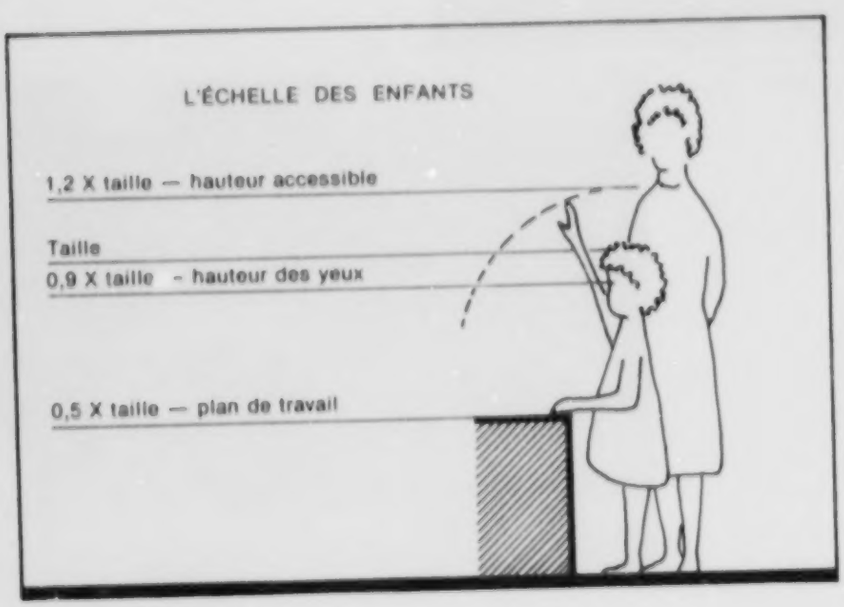

3. DANS QUEL MILIEU SE SITUE L'ÉCOLE?

Les activités répondent aux objectifs de l'éducation préscolaire et l'aménagement de la classe doit favoriser l'atteinte de chacun de ces objectifs. Cependant, il est une autre dimension que l'on se gardera bien d'oublier: c'est le milieu socio-économique dans lequel baigne l'école. Les activités de la classe sont largement dictées par ce milieu.

L'école se situe-t-elle en milieu rural, entourée d'arbres et de verdure? Ou en milieu urbain, entourée de béton? Dans le Grand Nord, où les valeurs culturelles diffèrent totalement de celles qui nous préoccupent généralement? Au bord de la mer où l'aménagement doit contenir des éléments qui invitent à apprécier ce milieu? Ou en milieu minier?...

4. QU'EST-CE QU'ON ATTEND DE LA MATERNELLE?

La maternelle, c'est le coup d'envoi. Il est important d'atteindre les objectifs fixés. Ces derniers étant axés sur l'individu, il est évident que cela implique des valeurs qui seront d'autant plus facilement intégrées que l'aménagement de la classe le permettra.

Sans analyser toute l'importance de l'éducation préscolaire dans le développement de l'enfant, retenons que l'aménagement rationnel d'une classe maternelle favorisera l'épanouissement de valeurs comme la discipline personnelle, la créativité, l'autonomie, la liberté, le sens des responsabilités, le respect d'autrui, le respect de l'environnement, le sens du beau, etc.

TROIS PRINCIPES DOIVENT PRÉSIDER À L'AMÉNAGEMENT D'UNE CLASSE MATERNELLE:

- REPONDRE AUX BESOINS DE L'ENFANT
- REFLÉTER LA PERSONNALITE DE SES OCCUPANTS
- CRÉER UN MILIEU STIMULANT

LA MATERNELLE OFFRIRA DONC UN ENVIRONNEMENT:

— d'où l'on peut tirer parti de tout ce que le milieu social met à notre disposition;

— qui est le reflet et le prolongement du milieu que l'enfant vient de quitter;

— où les enfants peuvent vivre dans le cadre qu'ils créent eux-mêmes par leurs oeuvres et où l'on peut ajouter des pièces d'art (espace d'affichage, socles, vitrines, etc.);

— où l'enfant peut se retrouver seul ou partager une activité avec des amis à son gré;

— où l'on retrouve un coin écologique..., des fenêtres à la taille des enfants..., des portes s'ouvrant sur la nature.

LA CLASSE DEVRA AUSSI PERMETTRE UNE ORGANISATION FONCTIONNELLE; ON Y RETROUVERA:

— une communication facile avec l'extérieur, le gymnase et les autres services;

— une pièce attenante où les parents peuvent se regrouper pour discuter, s'informer, préparer des activités ou participer;

— un espace où les enfants peuvent se regrouper;

— une installation permanente pour favoriser l'expression par les arts plastiques, les marionnettes, les déguisements, etc;

— un accès facile au point d'eau;

— un accès au matériel;

— un espace de rangement assez grand et facile d'accès.

Si toutes ces conditions sont remplies, la classe maternelle sera un contenant valorisant, stimulant et attachant pour l'enfant, et contribuera à lui faire aimer l'école.

CHAPITRE II

LA SITUATION DE LA CLASSE MATERNELLE DANS L'ÉCOLE

1. LA CLASSE MATERNELLE ET LES ENFANTS DE L'ÉCOLE

Les professionnels de la construction, soucieux de s'informer sur les activités qui se dérouleront à la maternelle, doivent connaître les orientations pédagogiques de l'école et les exigences techniques des autorités administratives.

Il serait bien prétentieux de vouloir traiter en quelques pages des besoins et du mode de vie des enfants à la maternelle. L'usager principal de ces espaces scolaires, l'ENFANT, retiendra notre attention.

Les enfants de la maternelle, où sont-ils dans l'école?

Cette interrogation nous oblige à situer les enfants de la « classe maternelle » par rapport à l'ensemble des enfants de l'école et, de ce fait, l'espace de cette classe par rapport aux autres espaces de l'école.

LES ENFANTS DE LA CLASSE MATERNELLE S'IDENTIFIENT AU GROUPE D'ENFANTS AVEC LEQUEL ILS ONT DES AFFINITÉS NATURELLES.

Il y aura toujours avantage à placer les classes maternelles près des classes du primaire pour permettre la participation à des activités communes. Dans de telles activités, le jeu, l'échange, le plaisir d'être avec d'autres enfants sont intimement liés.

ORGANIGRAMME DE LA CLASSE MATERNELLE DANS L'ÉCOLE

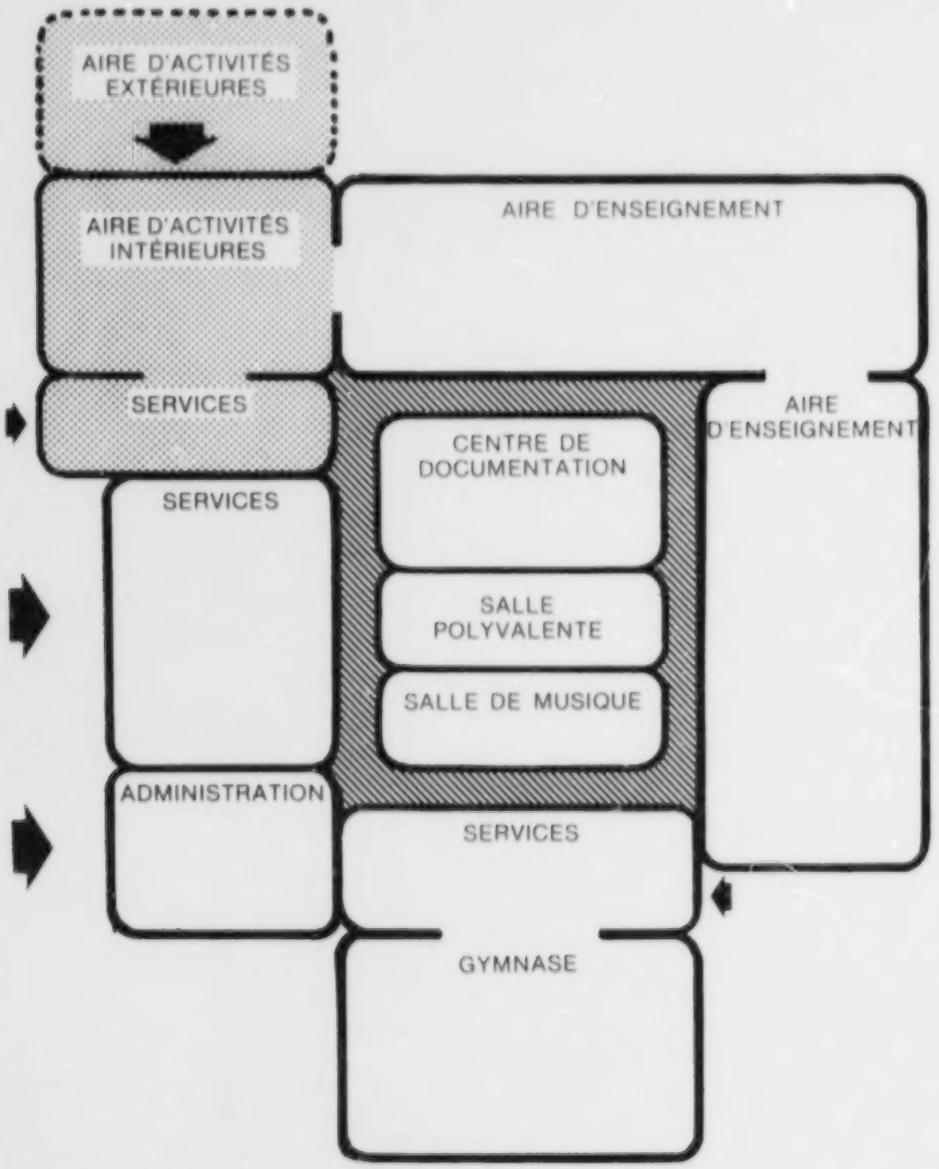

Le schéma d'organisation générale d'une école au primaire propose une orientation d'étude où l'on situe les classes maternelles par rapport à l'école. Cette proposition est à caractère *indicatif*, car la conception des espaces de vie scolaire doit évoluer en fonction des « projets éducatifs ».

2. LA CLASSE MATERNELLE ET LA SÉCURITÉ

LES INCENDIES

Il s'agit d'imaginer l'évacuation d'une vingtaine d'enfants avec une centaine d'autres, dans la fumée, en hiver, sous un froid du Québec, pour être vraiment sensibilisé au problème posé par la sécurité contre le feu.

Tout en tenant compte des systèmes de sécurité contre les incendies tels que les issues, il faut assurer aux enfants de la maternelle un accès direct et de plein pied à l'extérieur.

LES ZONES DE CIRCULATION AUTOMOBILE ET DE STATIONNEMENT:

La circulation et le stationnement des automobiles et autobus accentuent le risque d'accidents pour les enfants. Il y aurait lieu, au moment de l'aménagement extérieur, de créer des barrières physiques qui éviteront à l'enfant d'être en présence de telles situations.

LA CLASSE MATERNELLE SE SITUE AU REZ-DE-CHAUSSÉE DE L'ÉCOLE DANS UNE ZONE ÉLOIGNÉE DES AIRES DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT.

3. LA CLASSE MATERNELLE ET LE CLIMAT

LE SOLEIL:

Sans reprendre toutes les théories des écosystèmes ou celle de la pédagogie axée sur les transferts d'énergie, nous connaissons tous les effets bénéfiques du soleil. Le soleil, c'est l'énergie à la portée de tous.

Dans l'aire d'activités intérieures:

L'homme dans un pays de froid et de neige doit rechercher au maximum la présence du soleil. Les revêtements de sol, collecteurs de chaleur, sont des surfaces invitantes pour les enfants. Jouer, s'asseoir, se rouler sur un sol réchauffé par le soleil, c'est satisfaire un besoin physiologique de chaleur.

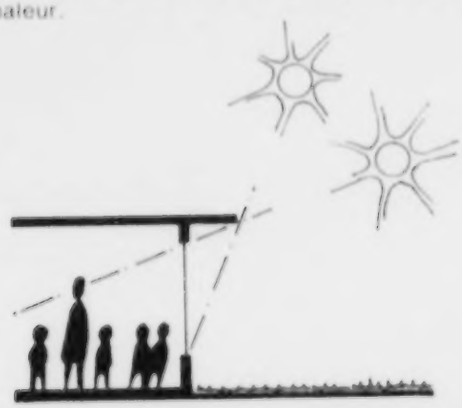

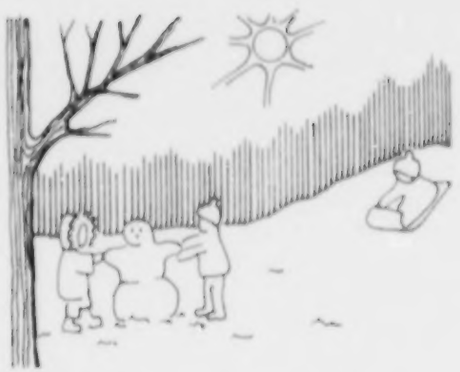

Dans l'aire d'activités extérieures:

La présence du soleil favorise l'utilisation des aménagements extérieurs tant l'hiver que l'été. L'été, l'enfant recherche aussi un coin ombragé pour se protéger du soleil.

Éditeur officiel du Québec

80-145 D2

LE VENT ET LA PLUIE:

Les enfants aiment jouer dehors, se regrouper ou échanger des idées. Il est donc intéressant de retrouver dans l'aire d'activités extérieures un climat agréable. Un aménagement paysager bien articulé avec l'architecture du bâtiment formera des espaces protégés où les enfants se regrouperont naturellement.

Un préau peut être un excellent abri contre le soleil ou la pluie. Des monticules de terre ou des arbres peuvent protéger efficacement du vent.

Les facteurs climatiques sont développés dans le *Guide d'aménagement des cours d'école*, M.E.Q., 1981.

LA CLASSE MATERNELLE EST ORIENTÉE POUR RECEVOIR L'ENSOLEILLEMENT DE L'HIVER. L'ESPACE D'ACTIVITÉS EXTÉRIEURES EST PROTÉGÉ ET OFFRE UN MICROCLIMAT AGRÉABLE AUX ENFANTS.

Éditeur officiel du Québec 80-145 E4

CHAPITRE III

LES RELATIONS PRINCIPALES ENTRE LA CLASSE MATERNELLE ET L'ENSEMBLE DE L'ÉCOLE

L'expérience de construction des dernières années ainsi que l'évaluation faite par les responsables pédagogiques nous incitent à établir certaines relations entre la classe maternelle et l'ensemble des lieux de l'école.

1. AIRE D'ENSEIGNEMENT — 1er CYCLE

Les activités et les jeux des enfants d'une classe maternelle sont intimement liés à ceux des enfants du même groupe d'âge. Cette relation entre les enfants qui fréquentent déjà l'école et ceux qui s'y présentent pour la première année doit être enrichie. La classe maternelle éloignée de l'aire d'enseignement du premier cycle isole les enfants et devient une école dans l'école. Les enfants de la maternelle aiment sentir qu'ils font corps avec les autres enfants.

2. GYMNASE, SALLE POLYVALENTE, BIBLIOTHÈQUE-CENTRE DE DOCUMENTATION, SALLE DE MUSIQUE, SALLE D'ARTS PLASTIQUES

Dans le document *Une école à construire* (1), les locaux identifiés comme des locaux spécialisés au service de la pédagogie de l'école le sont également pour la maternelle.

LE GYMNASE OU LA SALLE POLYVALENTE

La motricité étant un élément essentiel de formation, l'école met à la disposition des enfants un gymnase et une salle polyvalente. Ces locaux, que les enfants de la maternelle partagent avec les élèves du premier cycle, offrent une surface équivalente à deux ou trois fois celle d'une classe, avec de l'équipement intégré et léger pour des jeux de mouvement. Ils constituent un prolongement et un complément de la classe maternelle où les enfants trouveront déjà le matériel de base nécessaire au développement moteur.

Éditeur officiel du Québec 80-144 01

(1) *Une école à construire. Guide d'élaboration du devis pédagogique d'une école primaire.* Direction générale du développement pédagogique, ministère de l'Éducation du Québec, 1980. (16-0038)

LES RELATIONS PRINCIPALES ENTRE LA CLASSE MATERNELLE ET L'ENSEMBLE DE L'ÉCOLE

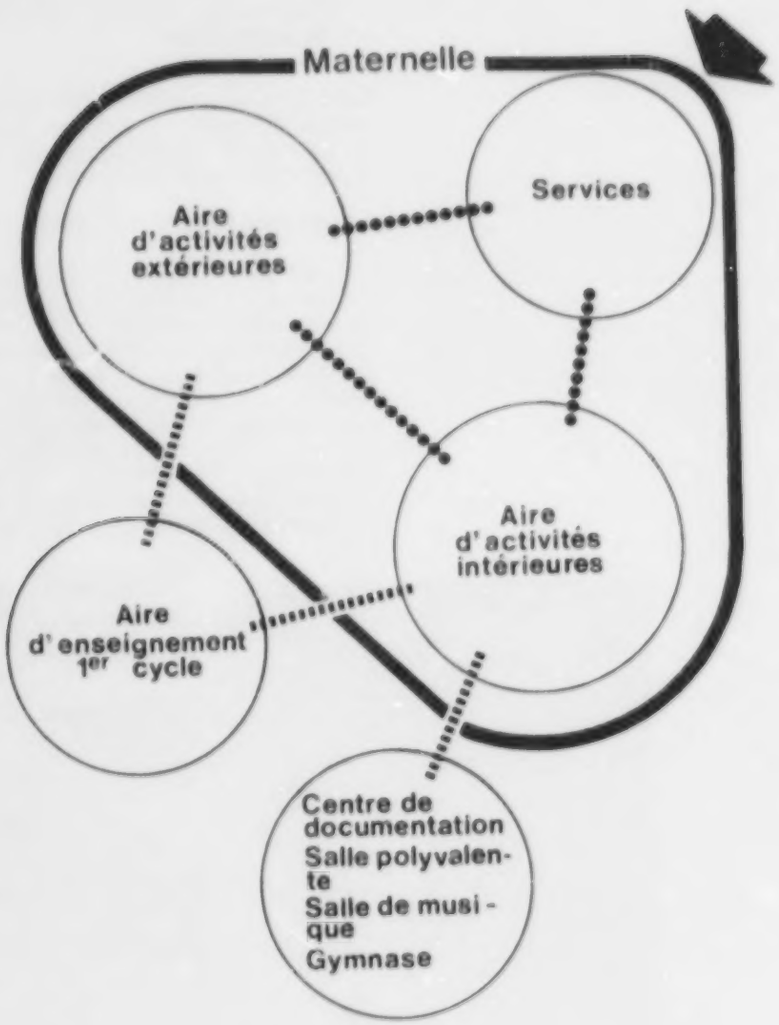

Légende:

- Entrée
- Lien physique nécessaire
- Lien physique utile

LA BIBLIOTHÈQUE — CENTRE DE DOCUMENTATION

« Pour l'enfant, le centre de documentation représente une certaine initiation à l'autonomie. Il est un lieu de vie sociale qui respecte son droit à une intimité et permet des échanges avec ceux qui l'entourent sur des bases non contraignantes. » (1)

Ce centre de documentation possède une collection de documents sonores et visuels. La présence des enfants de la maternelle à ce centre nécessite l'aménagement d'un coin pour eux avec une ambiance de calme, de lecture et d'écoute.

C'est pour l'enfant un lieu de découvertes dans le monde des images et des sons.

Éditeur officiel du Québec 80-144 C5

SALLE DE MUSIQUE ET SALLE D'ARTS PLASTIQUES

Les activités artistiques à la maternelle sont intégrées à la vie de la classe. Ce sont des activités associées à l'expression et à l'apprentissage de tous les moments de la vie de l'enfant. Cependant, les locaux de l'école réservés à la musique et aux arts plastiques servent occasionnellement aux enfants de la maternelle pour participer à des activités communes à toute l'école, pour visiter des expositions de travaux de groupes d'élèves, pour découvrir des espaces à vocation particulière. L'enfant aime connaître son école et lui en faciliter la découverte c'est lui donner un mode d'appréhension de l'espace.

N.B. Il faut insister sur le fait que ces locaux ne font aucunement double emploi avec les aires de la classe maternelle, mais qu'ils les prolongent et les complètent.

Éditeur officiel du Québec 80-144 D1

(1) *Guide d'aménagement des bibliothèques — centres documentaires des écoles élémentaires* Direction générale de l'administration, ministère de l'Éducation du Québec, 1977 (44-1018).

3. LOCAUX DE SERVICE

Pour diverses raisons :

- de sécurité (l'enfant circule difficilement avec tout le groupe scolaire) ;
- d'autonomie (l'horaire propre à la classe maternelle, la fréquence des activités intérieures et extérieures) ;
- d'intégration (le passage de la maison à un bâtiment collectif) ;

les « lieux » réservés aux enfants de la maternelle exigent une entrée et des services autonomes.

La vie et le jeu de l'enfant sont intimement liés. Il joue partout où il se trouve. Ses activités et ses jeux sont souvent bruyants. Il est souhaitable de dissocier l'entrée et les locaux de la maternelle de ceux de l'administration de l'école.

Les enfants de la maternelle sont des enfants à part entière dans l'école. Ils vivent à leur rythme tout en partageant les activités d'apprentissage de toute l'école.

CHAPITRE IV

ENVIRONNEMENT

L'école doit offrir une réponse judicieuse à un ensemble de besoins. Il est important que les enfants aient des espaces de qualité pour leur vie scolaire. Le diagramme ci-dessous propose une organisation en trois zones des « lieux » réservés aux enfants:

— L'AIRE D'ACTIVITÉS INTÉRIEURES;
— L'AIRE D'ACTIVITÉS EXTÉRIEURES;
— LES SERVICES.

La nature, les caractéristiques et les fonctions de ces zones indiquent les activités à privilégier et les aménagements à créer. Dans chaque projet d'aménagement, l'accent sera mis sur le projet éducatif retenu par les pédagogues et les parents de l'école.

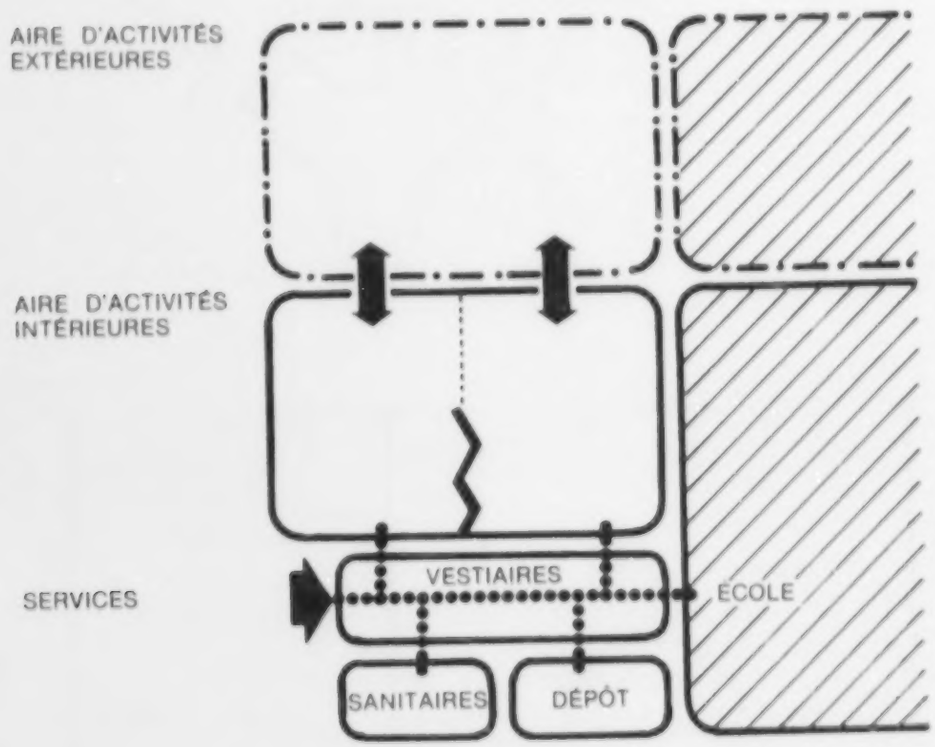

LÉGENDE:

Mur séparateur mobile
Communication
Aire de circulation
Entrée

POSSIBILITÉS D'AMÉNAGEMENT DE LA MATERNELLE

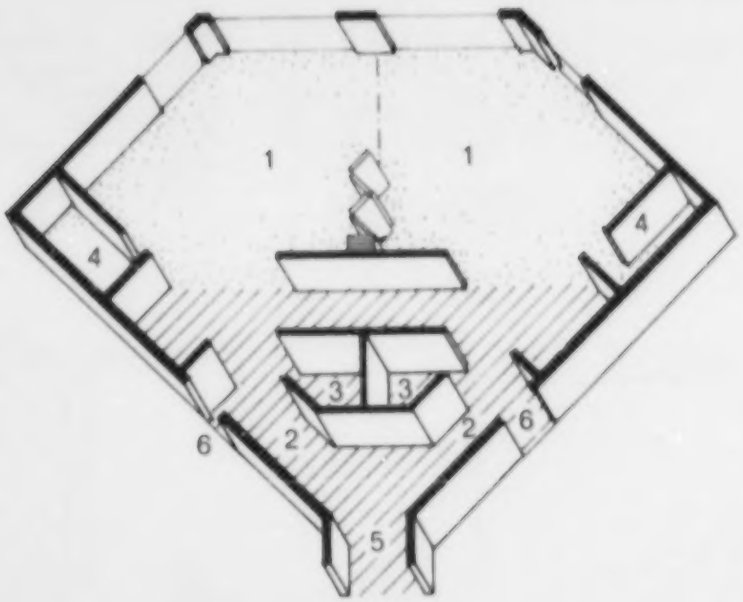

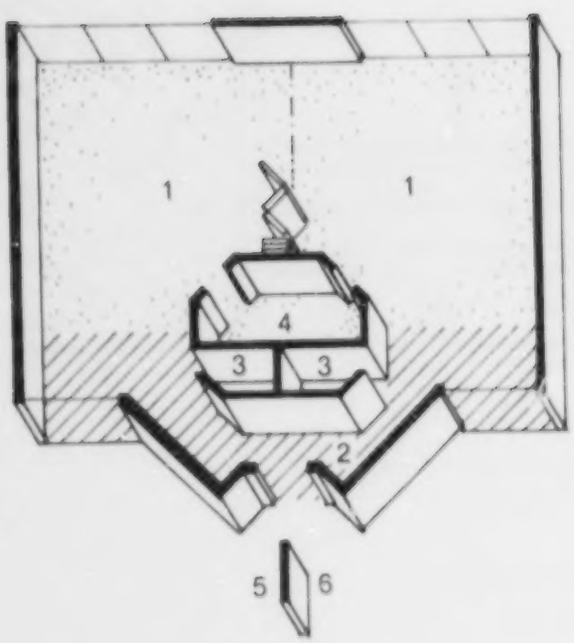

LÉGENDE:

1 AIRE D'ACTIVITÉS INTÉRIEURES

2 VESTIAIRES

3 SANITAIRES

4 DÉPÔT

5 ENTRÉE

6 ACCÈS À L'ÉCOLE

1. AIRE D'ACTIVITÉS INTÉRIEURES

L'enfant retrouve dans cet environnement la majeure partie des jeux, du matériel et des appareils composant son univers.

L'aire d'activités doit être un milieu suffisamment stable et familier à l'enfant pour qu'il s'y sente en sécurité et trouve réponse à ses intérêts.

Des activités diverses peuvent se dérouler dans cet espace de façon concomitante ou selon le rythme propre aux enfants. Certaines étant peu compatibles, il est important que cet environnement soit FLEXIBLE et POLYVALENT.

Il faut également tenir compte de l'alternance entre les activités communes au groupe et celles plutôt individuelles ou réservées aux petits groupes.

Lorsque deux classes maternelles sont prévues dans une école, elles ont avantage à être jumelées, afin d'offrir la possibilité de s'ouvrir l'une sur l'autre. Cette organisation favorise les échanges entre les deux groupes, par des activités communes et des équipements communs.

AMÉNAGEMENT DE L'AIRE D'ACTIVITÉS

Cet aménagement peut être fait conjointement par les enfants, les parents et les éducateurs. Cela permet à l'enfant de s'approprier plus facilement l'espace qu'est sa classe, aux parents de mieux comprendre les objectifs de la maternelle et à l'éducateur de mieux connaître l'enfant.

TROIS FACTEURS PRIMENT DANS L'AMÉNAGEMENT DE CETTE AIRE:

- LES BESOINS DE L'ENFANT DE TROIS À SIX ANS;
- LA NATURE DE SES ACTIVITÉS;
- L'ESPACE DISPONIBLE.

Il faut savoir exploiter les contraintes architecturales de la classe. Un espace inutilisable pour l'adulte, à cause de sa configuration ou de ses dimensions, peut devenir un coin privilégié pour l'enfant. Une fenêtre bien orientée peut être le point d'intérêt du coin de lecture.

L'enfant doit voir le matériel à sa disposibion, afin de pouvoir le prendre facilement et le replacer sans difficulté. Il peut aussi exposer ses travaux.

Regrouper le matériel dans des espaces bien définis permet à l'enfant de faire un choix et de se concentrer sur son activité, et l'encourage à explorer.

Quelques coins d'activités à organiser ainsi que le matériel qui convient sont suggérés ci-après. Ce matériel peut être *acheté ou fabriqué* et l'aménagement doit prévoir les espaces nécessaires à son rangement:

- L'AIRE DE BRICOLAGE ET DE PEINTURE;
- L'AIRE DE LECTURE ET D'OBSERVATION DE LA NATURE;
- L'AIRE DE MUSIQUE;
- L'AIRE DE JEUX DE RÔLE;
- L'AIRE DE JEUX MOTEURS;
- L'AIRE DE BLOCS DE CONSTRUCTION ET DE MENUISERIE;
- L'AIRE DE JEUX D'EAU ET DE SABLE;
- L'AIRE DE REGROUPEMENT.

DIAGRAMME DES ACTIVITÉS DANS L'ESPACE

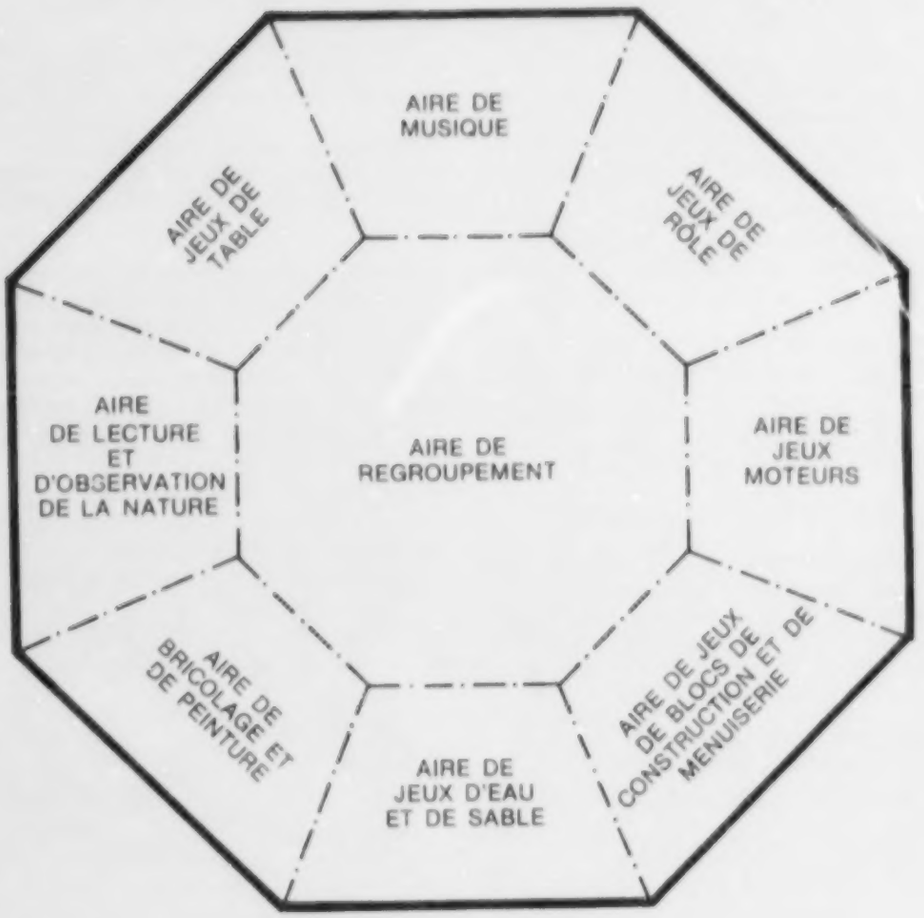
AIRE DE MUSIQUE
AIRE DE JEUX DE TABLE
AIRE DE JEUX DE RÔLE
AIRE DE LECTURE ET D'OBSERVATION DE LA NATURE
AIRE DE REGROUPEMENT
AIRE DE JEUX MOTEURS
AIRE DE BRICOLAGE ET DE PEINTURE
AIRE DE JEUX D'EAU ET DE SABLE
AIRE DE JEUX DE BLOCS DE CONSTRUCTION ET DE MENUISERIE

Cette liste est ouverte pour les éducateurs (éducatrices) qui désirent d'autres aménagements. L'organisation matérielle nous permet de créer ces aires. Certaines sont parfois bien délimitées, d'autres ont une organisation plus souple et plusieurs activités se partagent le même espace à des moments différents.

Une même aire peut être partagée par deux groupes d'enfants.

Il faudra faire un choix judicieux du matériel. À cette fin, une liste indicative vous est soumise. Une trop grande quantité de matériel ou d'équipement encombre l'espace et nuit à la flexibilité recherchée.

1.1 AIRE DE BRICOLAGE ET DE PEINTURE

L'enfant s'exprime par différents moyens. Il crée, construit, manipule et donne libre cours à son imagination. Il travaille seul ou en petits groupes, debout, assis ou étendu. Cette aire est ouverte sur les autres activités et on y circule facilement.

La proximité du point d'eau est essentielle.

Le sol doit être d'entretien facile.

L'organisation des tables et des chevalets doit favoriser l'utilisation et la combinaison de matériaux variés.

Diverses surfaces (mur d'affichage et tablettes d'exposition) sont à la disposition de l'enfant pour exposer ses oeuvres.

Divers volumes de rangement peuvent être utilisés (voir proposition de mobilier, chap. VI). Ces rangements sont à la hauteur de l'enfant, ouverts pour une meilleure accessibilité au matériel.

Le chevalet mural est essentiel. A la hauteur des enfants et légèrement incliné, le chevalet peut recevoir aussi les pots de peinture et les pinceaux (voir proposition, chap. VI).

Il faut prévoir quelques paniers à rebuts.

Éditeur officiel du Québec

80-60090-03

MATÉRIEL SUGGÉRÉ

peinture
gouache
crayons pour débutants
crayons de couleur
crayons de cire (gros et petits)
crayons feutres
craie
pâte à modeler
terre glaise
pinceaux de diverses grosseurs
papier de construction
papier pour pliage
papier à peinture digitale
papier de soie
papier crêpe
papier métallique
papier manille
papier journal
support pour rouleaux de papier
sac de papier kraft
carton mince
feutrine
tissu
laine
corde de boucher
raphia
essuie-pipe
fil de laiton
bâtonnets
pailles
punaises
trombones
attaches parisiennes
colle
métier à tisser
boucle de jersey
chiffons
aiguilles à pointe émoussée
épingles droites
épingles de nourrice
épingles à linge
ciseaux à bout rond
ciseaux pour gaucher
ciseaux pour la jardinière
poinçons
bouchons de liège
matériel de récupération (retailles de tissu, bouts de laine, rouleaux de carton, boîtes de toute sorte, catalogues, etc.).

1.2 AIRE DE LECTURE ET D'OBSERVATION DE LA NATURE

L'enfant feuillette un livre ou une revue. Il observe différents phénomènes et s'initie au monde de la science. Cette aire, aux frontières bien délimitées où l'enfant s'arrête naturellement, lui permet de se concentrer dans une ambiance de calme. Elle est adjacente à celle de la musique, où l'on retrouve les mêmes exigences acoustiques.

Une attention particulière sera apportée à la présentation des livres et revues. La jaquette plus que le dos des livres attirant le regard de l'enfant, ils seront donc rangés à plat. La collection de livres doit être assez riche pour en permettre la rotation. Une vingtaine de livres au moins seront en permanence à la disposition des enfants.

Cette aire est bien éclairée et un sol recouvert de moquette ou jonché de coussins invite à s'installer confortablement.

MATÉRIEL SUGGÉRÉ

livres (collections à compléter ou à renouveler chaque année)
collection d'images
collection de photos
collection de roches
collection d'insectes
reproductions de tableaux
tableau feutre
kaléidoscope
loupe
aimant
ruban à mesurer (métrique)
compte-gouttes
boussole
miroir
thermomètre
peson à ressort
balance à fléau
entonnoir
éponge
pot de fleurs
graines de semence
arrosoir
cage d'oiseaux et accessoires
cage pour animaux visiteurs et accessoires
aquarium et accessoires
périscope

Éditeur officiel du Québec 808092-02

1.2 AIRE DE LECTURE ET D'OBSERVATION DE LA NATURE

L'enfant feuillette un livre ou une revue. Il observe différents phénomènes et s'initie au monde de la science. Cette aire, aux frontières bien délimitées où l'enfant s'arrête naturellement, lui permet de se concentrer dans une ambiance de calme. Elle est adjacente à celle de la musique, où l'on retrouve les mêmes exigences acoustiques.

Une attention particulière sera apportée à la présentation des livres et revues. La jaquette plus que le dos des livres attirant le regard de l'enfant, ils seront donc rangés à plat. La collection de livres doit être assez riche pour en permettre la rotation. Une vingtaine de livres au moins seront en permanence à la disposition des enfants.

Cette aire est bien éclairée et un sol recouvert de moquette ou jonché de coussins invite à s'installer confortablement.

MATÉRIEL SUGGÉRÉ

livres (collections à compléter ou à renouveler chaque année)
collection d'images
collection de photos
collection de roches
collection d'insectes
reproductions de tableaux
tableau feutre
kaléidoscope
loupe
aimant
ruban à mesurer (métrique)
compte-gouttes
boussole
miroir
thermomètre
peson à ressort
balance à fléau
entonnoir
éponge
pot de fleurs
graines de semence
arrosoir
cage d'oiseaux et accessoires
cage pour animaux visiteurs et accessoires
aquarium et accessoires
périscope

Éditeur officiel du Québec

L'enfant y retrouve une berceuse à sa hauteur (6651-220-00)* et un autre de hauteur normale (6651-150-00)*.

La bibliothèque-présentoir (6651-410-00)* offre une surface inclinée pour exposer les livres et des tablettes à l'arrière pour un rangement supplémentaire.

La bibliothèque en métal (6633-420-01)* d'une hauteur de 1 625 mm, est munie de cinq rayons d'étalage inclinés. Les rayons pour albums permettent de superposer plusieurs volumes et facilitent la recherche pour l'enfant.

BIBLIOTHÈQUE-PRÉSENTOIR

RAYON POUR ALBUMS

Éditeur officiel du Québec 80-145 F1

* Ce numéro renvoie au *Catalogue provincial de l'équipement*, Dossiers des articles, ministère de l'Éducation du Québec.

1.3 AIRE DE JEUX DE TABLE

L'enfant manipule, observe, partage et communique avec les autres.

Cette aire peut être polyvalente et faciliter des activités telles que la lecture, la construction, ou des activités plus particulières comme la préparation d'un mets, par exemple.

L'enfant a facilement accès au divers matériel. Il faudra en prévoir la rotation durant l'année selon les besoins particuliers des enfants.

Le matériel est rangé sur des étagères ouvertes accessibles à l'enfant (voir proposition mobilier, chap. VI).

MATÉRIEL SUGGÉRÉ

jeux d'équilibre et de juxtaposition
jeux sensorimoteurs
jeux de loto
casse-tête
blocs logiques
jeux d'assemblage et de manipulation
jeux de séquences logiques
dominos divers
jeux d'observation
jeux de mémoire
jeux de multi-familles
jeux d'associations d'idées
matériel d'auto-correction

1.4 AIRE DE MUSIQUE

L'enfant expérimente des sons, des rythmes, des harmonies. Il écoute, il fait du bruit.

Dans cette aire, l'enfant se retrouve seul ou en petit groupe et utilise le magnétophone ou l'électrophone.

Cette aire aux frontières délimitées doit absorber les sons convenablement. De la moquette est souhaitable sur le sol.

Les instruments rythmiques doivent être accessibles à l'enfant. Ils sont de préférence accrochés sur un tableau-présentoir, ce qui permettra à l'enfant de choisir plus facilement.

Certaines activités, comme l'utilisation des instruments rythmiques, par exemple, déborde largement cette aire et peut se dérouler dans celle de regroupement.

MATÉRIEL SUGGÉRÉ

magnétophone (4621-100-00)*
électrophone (4623-301-00)*
écouteurs
instruments rythmiques
— triangles
— clochettes
— blocs sablés
— claves
— baguettes rythmiques
— maracas
— castagnettes à manche
— cymbales
— tambour
— tambourine
— tambour de basque
— cymbale pendante
instruments mélodiques
disques
cassettes
affiches de musiciens
affiches d'instruments

Éditeur officiel du Québec

* Ce numéro renvoie au *Catalogue provincial de l'équipement*. Dossiers des articles, ministère de l'Éducation du Québec.

1.5 AIRE DE JEUX DE RÔLE

L'enfant se déguise, s'habille, joue à la maison ou au magasin, au cosmonaute, etc.

Les activités sont très variées et nombreuses; certaines ont un cadre très précis, soit le coin de la maison ou du magasin; d'autres se déroulent dans la classe et ont besoin simplement d'un rangement pour le matériel, comme c'est le cas pour le déguisement.

Le théâtre de marionnettes fabriqué par les enfants peut devenir un point d'intérêt. D'ailleurs, la plupart des éléments qui forment le coin de la maison peuvent être faits par les enfants à partir de boîtes de carton ou l'équivalent et permettent à l'enfant de s'identifier à son espace.

Éditeur officiel du Québec 80-140 06

MATÉRIEL SUGGÉRÉ

service de vaisselle, ustensiles de cuisine et casseroles, accessoires de maison:

- planche à repasser
- lit de poupée
- literie
- accessoires pour le nettoyage
- fer à repasser
- poupées
- téléphones
- pousse-pousse ou landeau

garage
maison
meubles
camions
voitures
bateaux
trains
avions
trousse de médecin ou d'infirmière
trousse de coiffeur
trousse de maquillage
caisse enregistreuse
argent fictif
panneaux de signalisation
animaux du zoo
animaux de la ferme
village
marionnettes
déguisements et accessoires (chapeaux, souliers à talon haut, vieux rideaux, perruques, etc.)

Un miroir (600 X 1 800 mm) fixé à partir du sol permettra à l'enfant de prendre conscience de son corps. Ce miroir doit se retrouver hors des aires de circulation et nous devons prévoir un espace dégagé à l'avant.

Le coin de la maison peut être constitué de différents meubles-jouets, tels que :

— mobilier de salle à manger
— vaisselier (6651-931-00)*
— cuisinière (6651-911-00)*
— réfrigérateur (6651-937-00)*
— évier (6651-921-00)*
— commode (6651-601-00)*
— garde-robe (6651-651-00)*

Éditeur officiel du Québec 80-145 D4

* Ce numéro renvoie au *Catalogue provincial de l'équipement*, Dossiers des articles, ministère de l'Éducation du Québec.

1.6 AIRE DE JEUX MOTEURS

L'enfant « est » mouvement. Il grimpe, saute, rampe, glisse, court, fait des pirouettes, crie.

Ces activités sont très bruyantes. Il est bien possible que tout le groupe participe à de tels jeux.

Cette aire requiert beaucoup d'espace et empiète parfois sur l'aire de regroupement.

Ces activités se dérouleront sous la surveillance de l'éducateur (éducatrice).

Cette aire voisine bien avec celle des blocs de construction et de menuiserie où là aussi les activités sont bruyantes.

Éditeur officiel du Québec 80-141C4

MATÉRIEL SUGGÉRÉ

- tunnel de gymnastique (9429-370-00)*
- boîte à échelle (9429-600-00)*
- cerceau (9421-420-00, 01, 02, 03)*
- ballons (9419-155-00 et 9419-156-00)*
- poutre d'équilibre (9421-451-00)*
- tréteau (9421-850-00)*
- poutre (9421-480-00)*
- échelle horizontale (9421-180-00)*
- barre parallèle (9421-171-00)*
- banc suédois (9421-530-00)*
- planche sur roulettes (9447-530-00)*
- jeux de sacs de sable (9441-710-00 et 9441-715-01)*
- tapis individuel (9421-710-01)*
- jeu d'anneaux
- jeu de quilles
- enfonce-chevilles
- cubes géants démontables
- train démontable
- gros camions
- balles lestées
- balles
- ballon à frapper (avec base)
- corde (cable)
- tapis sensorimoteur
- disques de rythmique

L'équipement de cette aire peut varier d'une classe à l'autre. Pour établir les besoins, il faut tenir compte de l'âge des enfants, de l'espace alloué et de la disponibilité du gymnase ou de la salle polyvalente.

Même si l'enfant a accès au gymnase, on peut retrouver dans la classe une aire de jeux moteurs constituée de quelques éléments choisis dans la liste ci-dessus.

* Ce numéro renvoie au *Catalogue provincial de l'équipement*, Dossiers des articles, ministère de l'Éducation du Québec.

1.7 AIRE DE JEUX DE BLOCS DE CONSTRUCTION ET DE MENUISERIE

L'enfant construit, démolit, expérimente les relations spatiales, découvre les formes, les couleurs, l'équilibre, etc.

Les enfants travaillent individuellement ou en petits groupes et souvent de façon bruyante.

Cette aire peut s'agrandir afin d'accueillir des réalisations plus volumineuses, une route, une maison, un garage, un château.

Le sol doit absorber le bruit créé par ces activités de construction.

MATÉRIEL SUGGÉRÉ

- blocs évidés, blocs géants
- blocs de construction
- bois mou
- clous
- vis
- colle
- corde
- outils
  - marteau (4222-100-04)*
  - scie (4215-410-00)*
  - tournevis
  - niveau (4284-290-00)*
  - pinces (4224-650-00)*
  - blocs à sabler (4214-650-00)*
  - équerre (4283-115-00)*
- carton
- papier de verre

Établi (6651-750-00)*
Porte-outils

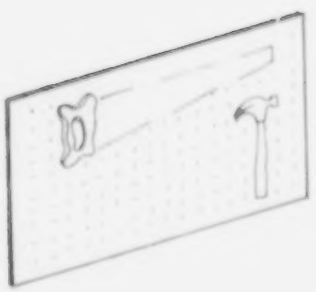

Jeux de blocs (6651-875-00)*
Étagères (6651-430-00)*

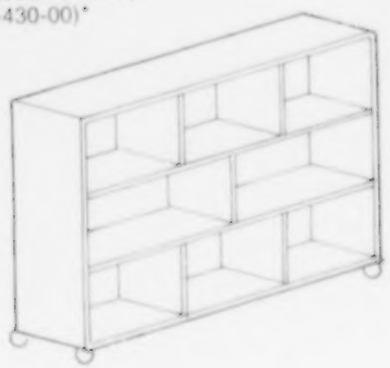

Éditeur officiel du Québec

* Ce numéro renvoie au *Catalogue provincial de l'équipement*, Dossiers des articles, ministère de l'Éducation du Québec.

1.8 AIRE DE JEUX D'EAU ET DE SABLE

L'enfant manipule, transvase, observe, construit, explore.

Cette aire est située à proximité du point d'eau. L'enfant joue seul ou en petits groupes autour des bacs.

Cette aire peut voisiner avec celle du coin de la poupée, mais doit être éloignée de l'aire de lecture.

La forte probabilité qu'on retrouve de l'eau et du sable par terre exige un revêtement de sol facile d'entretien.

Le bac à eau et le bac à sable sont intégrés. Ils auront une hauteur maximale de 600 mm pour permettre à l'enfant de jouer debout.

MATÉRIEL SUGGÉRÉ

contenants en plastique
pelles, cuillères en bois
seaux
morceaux de bois, bouchons de liège
siphon
entonnoir
tamis
savon
pailles
moules
tasses à mesurer
autos, bateaux

1.9 AIRE DE REGROUPEMENT

C'est une aire polyvalente qui permet le rassemblement de tous les enfants pour une activité précise, une causerie, une histoire, une danse, un jeu de groupe ou la détente.

Cette aire offre un espace complémentaire à celui des jeux de blocs, des jeux de rôle et des jeux moteurs et forme le centre de la classe qui s'ouvre sur plusieurs aires d'activités.

Le revêtement de sol doit amortir les chutes, absorber le bruit et inviter à s'asseoir ou à s'étendre.

2. AIRE D'ACTIVITÉS EXTÉRIEURES

Les activités se déroulent selon un rythme continu soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, variant selon les besoins de l'enfant. Il est important de fournir à l'enfant un environnement qui soit aussi riche à l'extérieur qu'à l'intérieur.

L'aire d'activités extérieures est le prolongement de l'aire d'activités intérieures. Il ne doit pas y avoir de coupure entre ces aires, sinon celle imposée par le contrôle de la température de l'aire d'activités intérieures.

La communication intérieure — extérieure doit être privilégiée tant visuellement que physiquement.

L'aire d'activités extérieures permet un espace plus vaste et un contact direct avec les éléments naturels : terre, plantes, neige, eau.

L'enfant grimpe, court, saute, glisse, construit, imite, observe, se repose. Un caillou attire son attention, une fleur l'émerveille, un papillon est son sujet d'observation. Cet espace devient un lieu privilégié pour l'observation et l'exploration de la nature si pour les activités motrices.

L'aire d'activités extérieures doit être aménagée pour l'hiver aussi bien que pour l'été. On peut y prévoir une patinoire, une glissoire, des pelles, des traîneaux, etc.

Pour l'aménagement de cette aire, on peut se référer au *Guide d'aménagement des cours d'école* (1).

Éditeur officiel du Québec

(1) *Guide d'aménagement des cours d'école*, Direction générale de l'administration, ministère de l'Éducation du Québec, 1981.

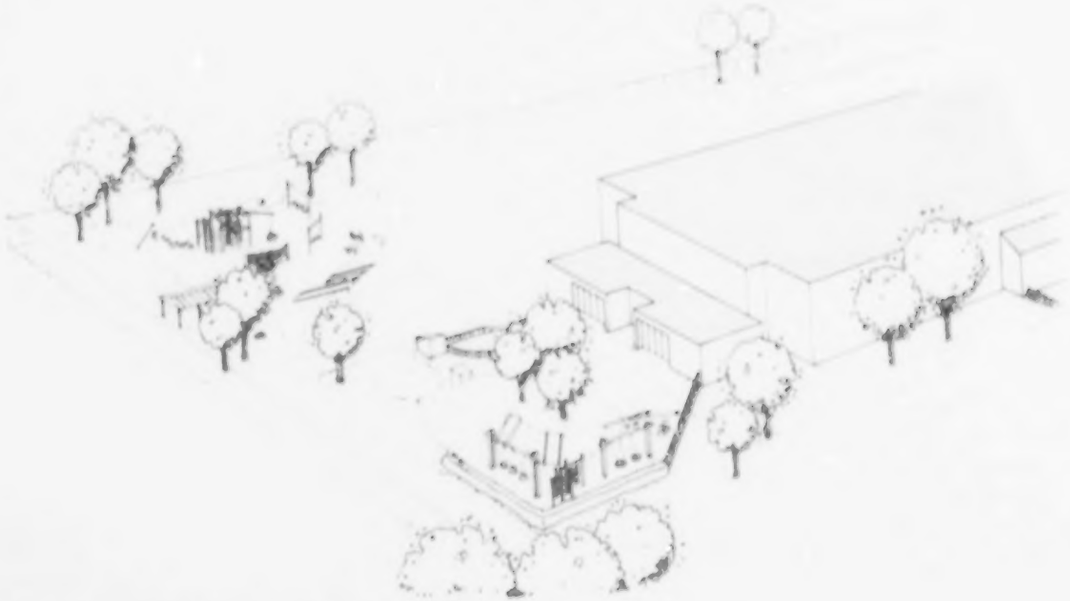

UN AMÉNAGEMENT DE COUR D'ÉCOLE

3. ESPACES DE SERVICE

Ces espaces sont les vestiaires, les sanitaires et le dépôt. Dans une école où il y a plusieurs classes maternelles, ces services sont regroupés.

3.1 LES VESTIAIRES

L'enfant doit, à l'entrée, enlever bottes, manteau, tuque et mitaines et les ranger dans son casier.

Les survêtements d'hiver et les bottes nécessitent un assez grand espace.

Il faut prévoir, pour chacun des enfants, un crochet pour pendre son manteau, une tablette au-dessus pour son chapeau, son foulard, ses mitaines et une autre plus basse pour s'asseoir.

Éditeur officiel du Québec 80-141 02

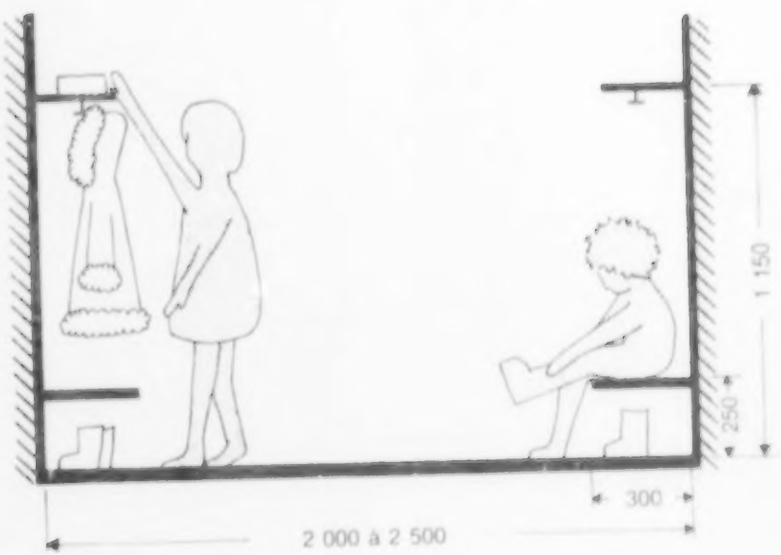

Un espace est prévu pour ranger les effets personnels des enfants. Ces effets demeurant à l'école, chaque enfant doit avoir un casier facilement identifiable. Il est à noter que deux groupes d'enfants se partagent successivement les locaux de la maternelle. Ces casiers servent souvent à séparer les aires d'activités dans la classe (voir proposition de casier, chap. VI, section 2).

3.2 LES SANITAIRES

C'est l'espace où l'on retrouve les cabinets et les lavabos. Pour des raisons techniques, un regroupement des sanitaires est souhaitable.

Un cabinet bas peut faciliter l'autonomie de l'enfant.

Le choix de la hauteur du cabinet sera fait par l'équipe pédagogique de l'école. Il ne faut pas oublier que l'enfant s'accommode d'un cabinet régulier à la maison.

3.3 LE DEPÔT

Un dépôt facilement accessible à partir des aires d'activités extérieures et intérieures est nécessaire.

Ce dépôt sert à ranger les éléments de jeux extérieurs, le matériel utilisé en rotation (livres, casse-tête, etc.) et le matériel de consommation (litres de gouache, papier, etc.).

Ces deux types d'équipement sont regroupés dans un seul dépôt ou séparés dans deux dépôts.

3.4 LE POINT D'EAU

On retrouve dans l'aire d'activités un point d'eau à la hauteur des enfants (600 mm) en relation avec les activités de peinture, de bricolage et avec les jeux d'eau. Ce point d'eau est associé à un comptoir de travail et à un espace de rangement. L'évier est muni d'un trop-plein afin d'éviter le débordement.

Une fontaine pour boire, près des aires d'activités intérieures et extérieures, est nécessaire. Cette fontaine aura une hauteur maximale de 600 mm pour desservir tous les enfants de la maternelle.

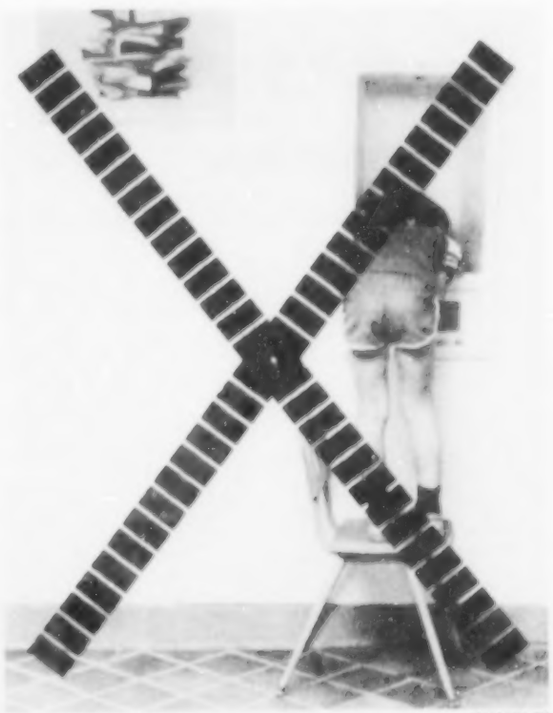

Éditeur officiel du Québec

CHAPITRE V

EXEMPLES D'AMÉNAGEMENT

AIRES D'ACTIVITÉS INTÉRIEURES

1. BRICOLAGE ET PEINTURE
2. LECTURE ET OBSERVATION DE LA NATURE
3. JEUX DE TABLE
4. MUSIQUE
5. JEUX DE RÔLE
6. JEUX MOTEURS
7. JEUX DE BLOCS DE CONSTRUCTION ET DE MENUISERIE
8. JEUX D'EAU ET DE SABLE
9. REGROUPEMENT

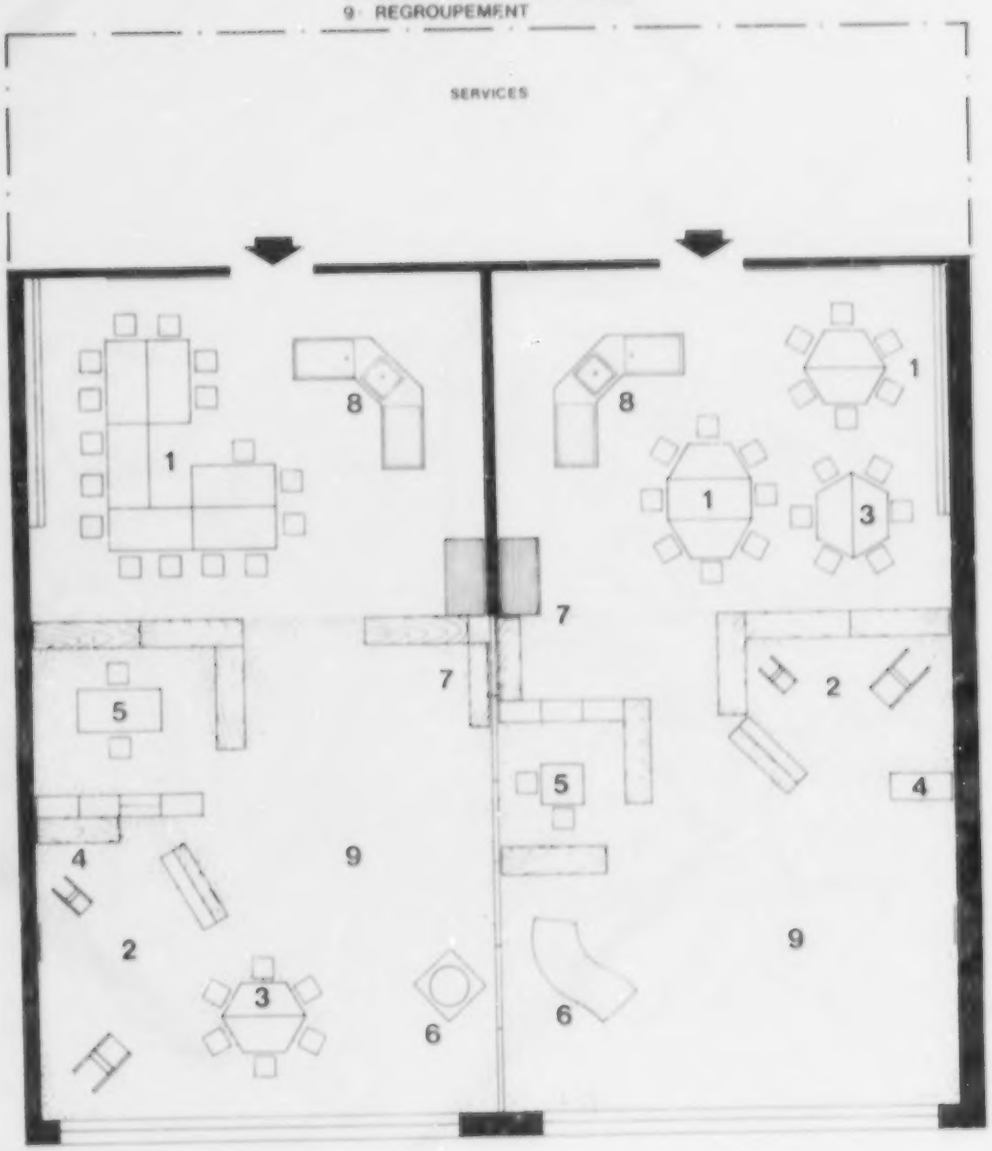

AIRES D'ACTIVITÉS INTÉRIEURES

1 BRICOLAGE ET PEINTURE
2 LECTURE ET OBSERVATION DE LA NATURE
3 JEUX DE TABLE
4 MUSIQUE
5 JEUX DE RÔLE
6 JEUX MOTEURS
7 JEUX DE BLOCS DE CONSTRUCTION ET DE MENUISERIE
8 JEUX D'EAU ET DE SABLE
9 REGROUPEMENT

AIRES D'ACTIVITÉS INTÉRIEURES

1 · BRICOLAGE ET PEINTURE
2 · LECTURE ET OBSERVATION DE LA NATURE
3 · JEUX DE TABLE
4 · MUSIQUE
5 · JEUX DE RÔLE
6 · JEUX MOTEURS
7 · JEUX DE BLOCS DE CONSTRUCTION ET DE MENUISERIE
8 · JEUX D'EAU ET DE SABLE
9 · REGROUPEMENT

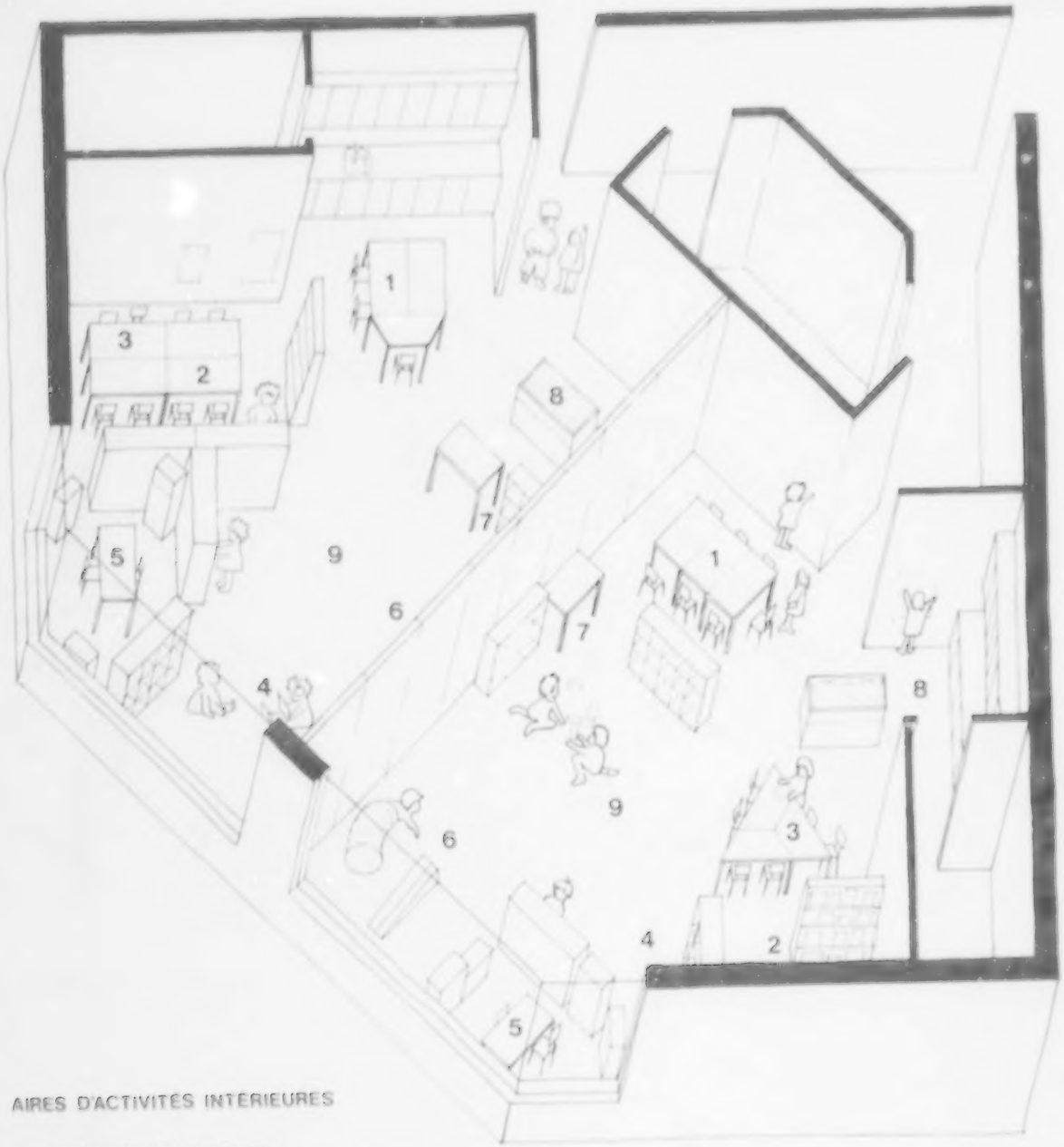

AIRES D'ACTIVITÉS INTÉRIEURES

1 BRICOLAGE ET PEINTURE
2 LECTURE ET OBSERVATION DE LA NATURE
3 JEUX DE TABLE
4 MUSIQUE
5 JEUX DE RÔLE
6 JEUX MOTEURS
7 JEUX DE BLOCS DE CONSTRUCTION ET DE MENUISERIE
8 JEUX D'EAU ET DE SABLE
9 REGROUPEMENT

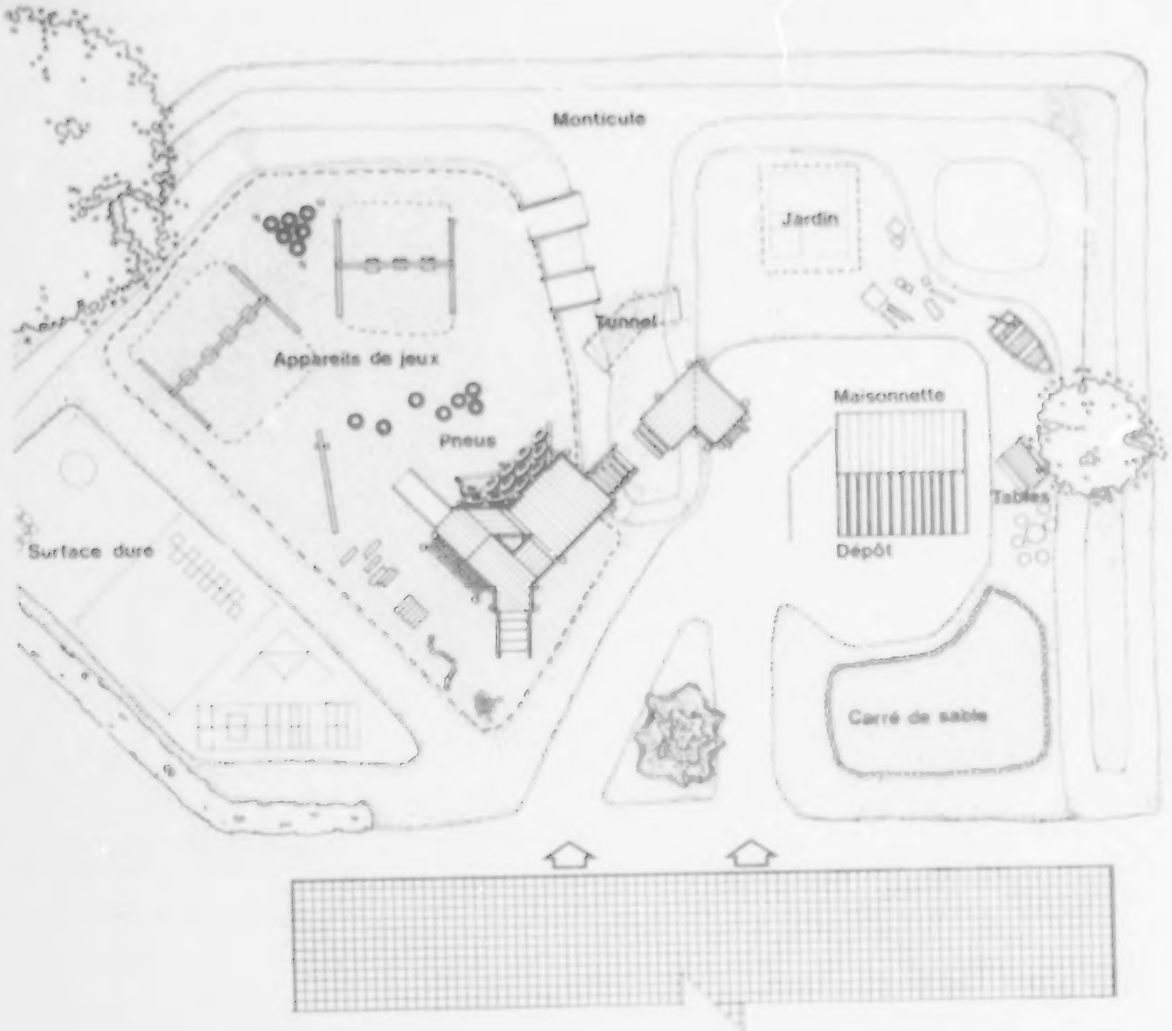

AIRE D'ACTIVITÉS EXTÉRIEURES

CHAPITRE VI

LE MOBILIER

1. LES TABLES

(6651-115-00)*

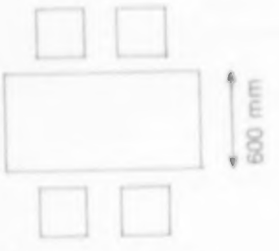

(6651-155-00)*

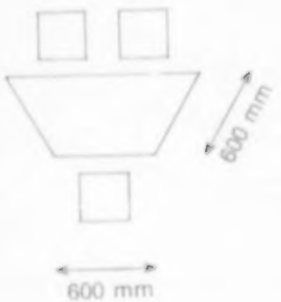

La hauteur de ces tables est ajustable de 560 à 740 mm.
L'enfant peut y travailler debout ou assis.

- Possibilités de regroupement

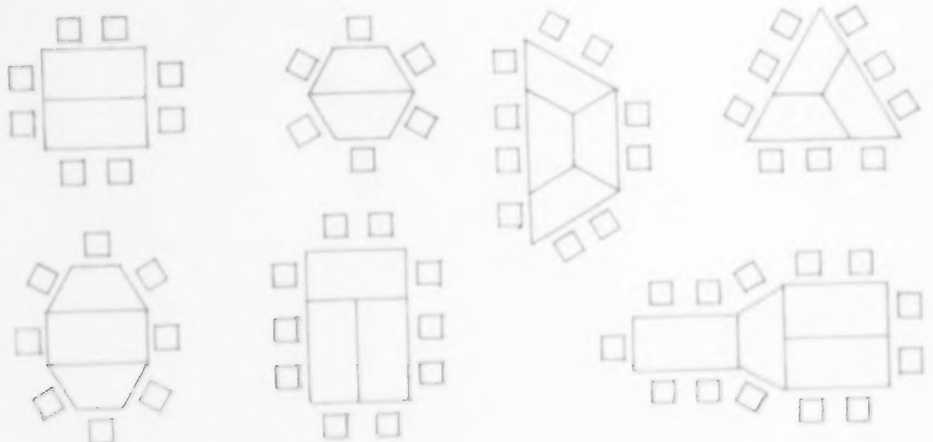

* Ce numéro renvoie au *Catalogue provincial de l'équipement*, Dossiers des articles, ministère de l'Éducation du Québec.

2. LES VOLUMES DE RANGEMENT

Des compartiments de rangement seront prévus pour le matériel utilisé tous les jours par l'enfant.

Ils seront :

— à la hauteur de l'enfant ;
— ouverts pour que l'enfant voit le matériel à sa disposition ;
— mobiles pour un aménagement flexible.

- **Casier 12 cases** (6651-420-00)*

Ce type de rangement est souvent utilisé pour déposer les effets personnels des enfants (référence chap. IV section 3.1)

- **Bahut** (6651-401-00)*

- **Casier** (6651-425-00)*
  bac de plastique (6651-800-00)*

* Ce numéro renvoie au *Catalogue provincial de l'équipement*, Dossiers des articles, ministère de l'Éducation du Québec.

3. LES SIÈGES

- **Chaise**

Hauteur : 300 et 340 mm (6652-403-01 et 02)*

Quantité : 1 par enfant

- **Coussin**

Des coussins permettent de créer des coins informels propices à la détente et au regroupement.

- **Cube**

Des modules cubiques peuvent répondre à diverses fonctions : regroupés, ils forment un podium ou une table basse ; empilés, ils deviennent casiers de rangement ; recouverts d'un panneau de contre-plaqué, ils forment une table de bricolage.

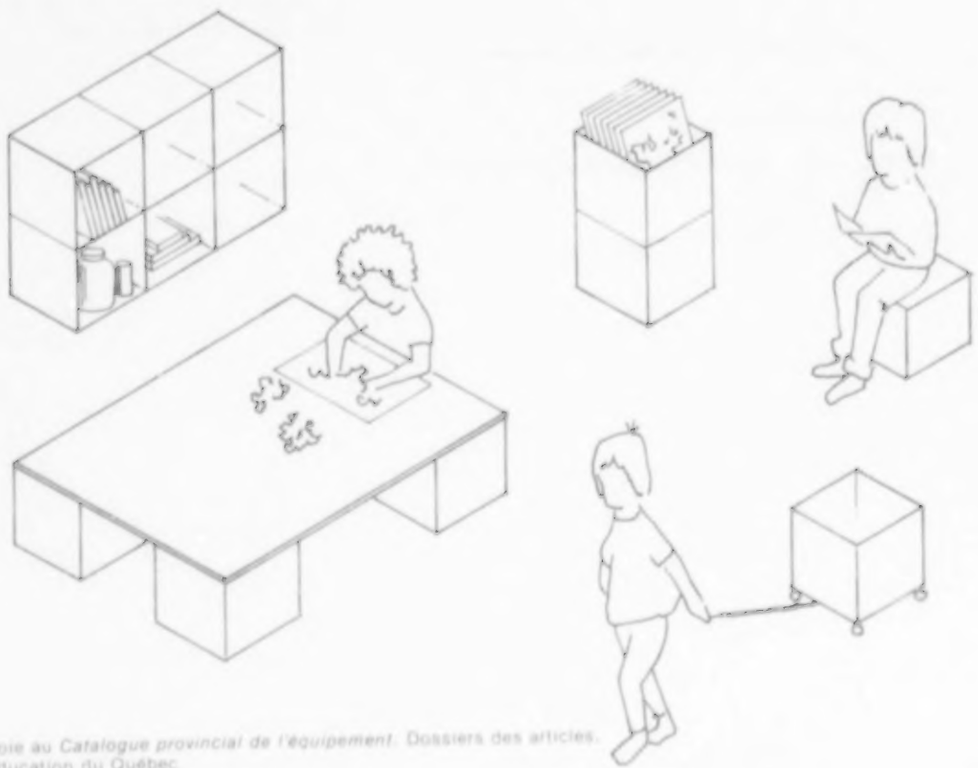

* Ce numéro renvoie au *Catalogue provincial de l'équipement*. Dossiers des articles, ministère de l'Éducation du Québec.

4. LES ÉLÉMENTS VERTICAUX

- **Surface d'affichage**

Toute la surface du mur accessible à l'enfant doit permettre l'affichage.

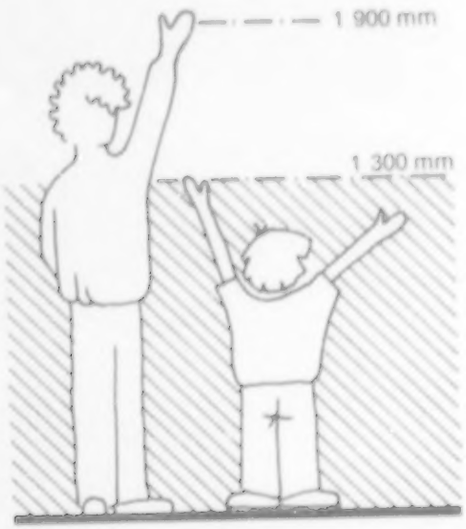

- **Tableau à craie**

Conforme aux normes du Bureau de normalisation du Québec (6697-100 et 101)

Dimensions: 1 200 X 1 800 mm

- **Chevalet mural**

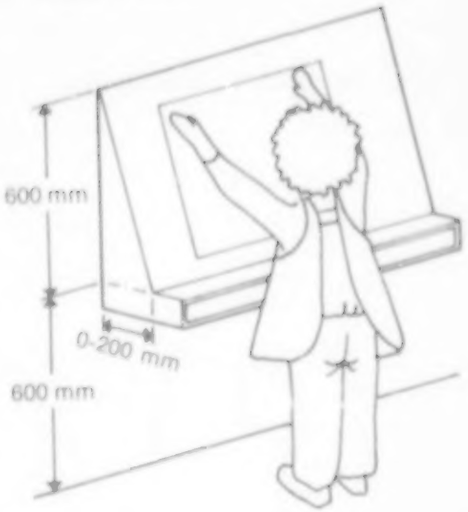

Un chevalet de 3 600 mm de longueur permet à 5 ou 6 enfants de travailler au même moment.

Un support pour les pots de peinture et les pinceaux est intégré au modèle.

CONCLUSION

Les auteurs de ce document veulent rappeler, en conclusion, l'objectif global qui les a guidés tout au long de leur travail : concevoir les lieux de la maternelle à partir des besoins de l'enfant, des finalités éducatives, des impératifs administratifs et des réalités sociales.

L'équipe a voulu fournir aux personnes s'occupant des enfants d'âge préscolaire un outil qui permette de construire un environnement répondant aux exigences essentielles d'une croissance équilibrée.

C'est en pensant aux questions de l'architecte, de l'administrateur (administratrice) scolaire, du conseiller (de la conseillère) pédagogique, de l'éducateur (éducatrice) et aussi des parents que cet instrument de travail a été conçu.